Prix de l'éducation à la citoyenneté 2025

publié le 03/12/2024 - mis à jour le 04/12/2024

Descriptif :

Le Prix de l'éducation à la citoyenneté récompense des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté. L'article présente l'événement, le déroulement et les conditions d'inscriptions (ouvertes jusqu'au 17 janvier).

Le Prix de l'éducation à la citoyenneté récompense des élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe ou de leur école, collège ou lycée.
Cette année encore, un appel à candidature est lancé par la section départementale de l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite afin de décerner des prix selon deux catégories de participation.

Les prix collectifs sont décernés à **des groupes d'élèves ayant réalisé une action remarquable ou originale dans le champ de la citoyenneté** : amélioration du cadre de vie, solidarité avec un ou des camarade(s), une animation culturelle, etc.

Les équipes éducatives rédigent leur dossier de candidature pour mettre en valeur une action déjà existante. Ainsi, il ne s'agit pas de s'engager dans un nouveau projet.

Des documents peuvent être fournis : rapport de motivation, articles de journaux, photographies ou autres. Chaque école doit se limiter à trois candidatures.
Les candidatures sont transmises à la DSDEN de Charente par les IEN.

Le retour de votre attention de participation est attendue pour le 17 janvier 2025.

Pour procéder à la sélection des dossiers, un jury départemental est composé de personnalités qualifiées désignées par l'association départementale des membres de l'Ordre national du Mérite et par le directeur des services départementaux de l'éducation nationale. Il établit le palmarès départemental, après examen des dossiers transmis.

Le montant et la répartition des prix par catégorie sont décidés par l'association départementale des membres de l'Ordre national du Mérite, après concertation avec le jury.

La distribution des diplômes et des récompenses aura lieu lors de l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 10 mai 2025, à Angoulême à l'espace Franquin.

Avant la remise de leur prix, les lauréats seront à l'honneur par la mise en valeur de leur projet. À ce titre, ils prendront soin d'en préparer une présentation interactive en amont.
Le calendrier arrêté précise le déroulement du concours jusqu'à la sélection des projets et la remise des prix :

- **3 décembre 2024 :** Appel à candidatures : courrier signé de Monsieur le directeur académique et fiche

candidature

- **17 janvier 2025 :** Retour des formulaires d'intention de participation (Cf. pièce jointe) à l'adresse : ce.confolens@ac-poitiers.fr
- **21 février 2025 :** Retour des dossiers complets de candidature à l'adresse : ce.confolens@ac-poitiers.fr
- **19 mars 2025 :** Étude des dossiers et sélection par le jury départemental
- **Semaine 13 :** Transmission des résultats aux participants
- **Jusqu'au 9 avril 2025 :** Préparation par les écoles lauréates d'une présentation de leur projet et transmission à l'attention de pierre.waendendries[at]orange.fr
- **Samedi 10 mai 2025 :** Remise des prix à Angoulême (jour de l'AG de l' ANMONM)

La participation à ce prix concourt à la maîtrise des compétences sociales et civiques que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. À ce titre, il a vocation à encourager tous les acteurs de la communauté éducative qui consacrent, chacun à leur niveau, une partie de leur travail quotidien à inculquer les valeurs civiques aux plus jeunes.

La section départementale de l'ANMONM de la Charente se réserve la possibilité de présenter en parallèle le meilleur dossier à la commission nationale du prix.

Document joint

Formulaire de candidature (Word de 63.2 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.